

N° 52



APPEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU 14 AVRIL 2022

ÉLÉCTION PRÉSIDENTIELLE : LE 24 AVRIL 2022, AUCUNE VOIX NE DOIT ALLER À L'EXTRÊME-DROITE

Le 10 avril, un peu plus de 8 millions de voix se sont portées sur la candidate M. Le Pen, ajoutées aux 2,5 millions de voix obtenues par E. Zemmour. L'extrême-droite est à un niveau jamais atteint en France. Le risque est réel de voir cette extrême-droite, et la candidate d'un parti qui ne peut être considéré comme les autres, accéder au pouvoir.

La responsabilité du président E. Macron dans cette situation est considérable. Il y a 5 ans, il s'était présenté comme le rempart contre l'extrême droite. La réalité lui oppose un démenti cinglant. Sa politique de casse des acquis sociaux, des services publics dont celui de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que le soutien aux ultra-riches et les atteintes aux libertés ont accru les inégalités et désespéré les classes populaires et les plus précaires d'entre nous.

Le candidat Macron autosatisfait prétend vouloir poursuivre et accentuer encore cette politique ultralibérale. Il persiste dans ses attaques contre les retraites et la fonction publique malgré les oppositions particulièrement fortes. Son programme demeure de régression sociale. Nous avons dénoncé durant le quinquennat ses conséquences sur l'ESR et combattu les effets délétères de la loi ORE (parcoursup, bienvenue en France, etc.), les établissements expérimentaux et la LPR et ses mises en œuvre. Nous nous donnerons les moyens de continuer à lutter contre, dans la rue et dans les instances locales et nationales.

Derrière les tentatives de banalisation et de mystification, le programme de M. Le Pen est raciste, réactionnaire, anti-social, anti-féministe et hostile à toutes les minorités. C'est un programme anti-syndical. L'histoire de l'extrême droite et de ses politiques quand elle est parvenue au pouvoir dans différents pays démontre qu'elle brise les oppositions, détruit les contre-pouvoirs, la démocratie. Elle modifie les règles constitutionnelles afin de se maintenir en place pour servir ses intérêts et ceux d'une oligarchie. Les fascismes au pouvoir ont toujours fait pire que ce qu'ils avaient annoncé et toujours détruit les droits individuels au-delà de ce qu'ont pu faire les libéraux ou les conservateurs.

Le volet prétendument social du programme de Le Pen est une imposture opportuniste. Ses propositions concernant "le pouvoir d'achat" des ouvriers et des employé·es occultent le renforcement de l'accumulation des profits. Elles sont en trompe-l'oeil puisqu'elles résultent de baisses de cotisations sociales qui fragiliseront la protection sociale et les retraites. Les exonérations d'impôts de succession sont encore plus généreuses pour les plus fortuné·es que celles proposées par E. Macron. L'IVG est menacée, la peine de mort pourrait être rétablie et le

référendum d'initiative citoyenne (RIC) serait instrumentalisé pour manipuler l'émotion publique et faire passer les contre-réformes les plus régressives. L'instauration de la préférence nationale pour accéder aux prestations sociales, aux logements sociaux, à l'emploi public et privé ou encore à l'hôpital mettrait en grave danger le fonctionnement des services publics et la paix sociale, transformant les agent-es des services publics en supplétifs d'une administration discriminante. Elle entraînerait des régressions durables pour l'enseignement supérieur et la recherche et plus largement pour la jeunesse.

Le programme de la candidate Le Pen entend « reprendre en main le contenu et les modalités des enseignements » (dans le service public) et organiser la délation des enseignant·es qui manqueraient à leur "devoir de réserve" instauré comme « une obligation absolue ». La mise au pilori, le harcèlement et l'intimidation voire l'agression physique sont des pratiques récurrentes et assumées de l'extrême-droite. Que resterait-il alors des libertés pédagogiques, académiques et individuelles. Fiché·es publiquement et accusé·es entre autres d'islamo-gauchisme, nous en avons éprouvé un avant-goût. Enfin, le rétablissement des lois dites "anti-casseurs" rendrait responsables les organisateurs des manifestations de toutes les dégradations au cours des mobilisations, au risque plus que probable d'affaiblir considérablement l'action syndicale et militante. Les violences policières pourraient considérablement augmenter la répression policière dans les manifestations d'opposition à sa politique.

Face au danger de voir l'extrême-droite arriver au pouvoir, et malgré notre colère, notre devoir est de rappeler la réalité de son programme, soigneusement cachée et édulcorée par la candidate, et de maintenir la garde pour qu'elle n'arrive pas au pouvoir. Le combat pour une société plus juste doit continuer avec toutes celles et ceux qui partagent notre projet de transformation sociale. Le rôle de l'enseignement supérieur et de la recherche dans ce combat est fondamental. Amener la jeunesse au plus haut niveau de formation, développer les connaissances scientifiques et l'esprit critique pour les mobiliser au service du bien commun et pour éclairer le débat public sont autant de remparts contre l'obscurantisme et l'ignorance qui font le lit de l'idéologie de l'extrême-droite.

Dimanche 24 avril, nous devons empêcher l'extrême-droite de prendre le pouvoir. Aucune voix ne doit aller à M. Le Pen.

Dès ce samedi 16 avril, jour de mobilisation unitaire contre l'extrême-droite, le SNESUP-FSU appelle à se mobiliser aux côtés des autres organisations syndicales, collectifs, associations et organisations de jeunesse. Il appelle à soutenir la mobilisation de la jeunesse contre l'extrême-droite, à créer les conditions de débats dans nos établissements et à mettre d'ores et déjà en perspective le 1^{er} mai pour qu'il soit une étape réussie dans la construction durable d'un puissant mouvement social.

Pour rappel le texte intersyndical ESR : https://snesup.fr/article/toutes-et-tous-ensemble-personnels-contre-lextreme-droite-lextreme-droite-appel-unitaire-du-17-mars-2022



Appel voté à l'unanimité sur 30 votant es